

est une troisième copie du Musée lapidaire , in-4 de 188 pp. Les cuivres sont au nombre de quarante-huit ; quelques-uns sont gravés des deux côtés. Il y a en tout soixante-cinq planches ; elles me coûtent , dit Artaud dans une note, pour un an de travail du graveur, 600 fr., le cuivre 200 fr., pour les dessins, 300 fr. : ce serait aujourd'hui un tout autre prix. Artaud s'exprime ainsi dans une autre note placée à la fin des deux manuscrits : « Nous nous proposons de donner par la suite un second volume d'inscriptions lyonnaises, qui comprendra celles qui sont éparées dans la ville ou aux environs, celles qui sont perdues et qui sont consignées dans divers ouvrages. Quelques personnes, peu instruites des usages des anciens, nous ont blâmé d'avoir *rougi* les lettres des inscriptions ; en cela nous avons suivi l'exemple des Italiens pour faciliter la lecture de ces monuments, la plupart très-oblitérés. D'ailleurs, les Romains étaient dans l'usage de peindre soit en noir, soit en rouge, soit en dorure leurs caractères gravés. J'en ai vu moi-même à Pompéi (1) et, n'en eussions-nous pas d'exemples, Ovide nous apprend qu'on peignait en rouge le titre des ouvrages, comme on le fait quelquefois encore de nos jours, d'où est venu le mot rubrique. Il est vrai que des lettres noires conviendraient mieux à nos monuments funéraires ;

.... *non est conveniens luctibus ille color ;*
Nec titulus minio...

Trist. Eleg. 1, v. 7.

mais nous avons craint que les pages de notre histoire antique ne parussent trop lugubres. »

Cette considération ne paraît pas avoir un bien grand

(1) Je puis affirmer l'exactitude de cette assertion d'Artaud ; dans diverses excursions que j'ai faites à Pompéi, j'ai relevé plusieurs inscriptions antiques dont les lettres avaient été évidemment peintes en rouge.